

ANNEXE 3 – Indicateurs de performance de l'assainissement collectif

1. Indicateur de Performance P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Finalité :

Cet indicateur permet d'apprécier l'état d'équipement de la population et de suivre l'avancement des politiques de raccordement pour les abonnés relevant du service d'assainissement collectif

Nombre d'abonnés desservis :

Agglopolys est constitué de 43 communes. Les communes de Monteaux et Veuves sont gérées par contrat d'affermage. Les données relatives aux abonnés desservis, sont extraites des rapports des délégataires. Les autres communes, sont gérées directement par le pôle comptabilité du service assainissement d'Agglopolys. Les données ci-dessous sont issues des retours faits par les délégataires ou les syndicats d'eau potable qui facturent directement l'assainissement collectif.

Nombre d'abonnés potentiel :

Les zonages d'assainissement collectif sont définis par le service assainissement d'Agglopolys et par les communes. Ils sont réalisés en fonction des POS/P.L.U. Certaines communes n'ont pas de cadastre numérisé par la DGI (Direction Générale des Impôts). Ceux-ci seront réalisés lors des prochaines révisions de P.L.U. Les données ci-dessous sont extraites du S.I.G. d'Agglopolys et prennent en compte tous les bâtiments de la couche BD_TOPO situées dans l'emprise des zonages d'assainissement collectif (maison ou immeuble), dépendances ainsi que les locaux commerciaux.

Le taux de desserte évalué par cette méthode est de **39,92 %**. Cela ne représente pas vraiment la situation exacte, puisqu'à plusieurs bâtiments peuvent correspondre un seul branchement.

Communes	nb abonnés assujettis 2019	nb abonnés assujettis 2020	nb abonnés potentiels	Taux de desserte
	AC P20.1.1 taux de desserte			
Avedon	221	224	1019	21.98
Blois	11 577	12 321	22 558	54.62
Candé-sur-Beuvron	677	711	1820	39.07
Celles	1 076	1 091	2 903	37.58
Chailles	1 169	1 227	3 125	39.26
Chambon sur Clisse (Valencisse)	256	265	1 212	21.86
Champigny en Beauce	231	256	924	27.71
La Chapelle Vendôme	206	205	1 057	19.39
Chaumont sur Loire	538	560	1 426	39.27
La-Chaussée-Saint-Victor	1 739	1 765	3 725	47.11
Chevemy	182	177	1 441	12.28
Chitenay	394	398	1 270	31.34
Chouzy sur Clisse (Valloire-sur-Clisse)	719	741	2 558	28.89
Commeray	436	440	1 802	24.42
Coulanges (Valloire-sur-Clisse)			480	0.00
Cour-Chevemy	1 132	1 061	3 640	29.15
Fossé	540	541	1 456	37.16
Francay	88	91	421	21.62
Herbaull	584	583	1 398	41.70
Lancôme			248	0.00
Landes le Gaulois	234	235	961	24.45
Marolles	325	315	831	37.91
Menars	308	305	673	45.32
Mesland	137	149	997	14.94
Molineuf (Valencisse) voir orchaise	360		1 120	0.00
Montreux	364	360	1 262	28.83
Monthou-sur-Bievre	283	286	1 129	25.33
Les Montils	728	737	2 172	33.93
Orzain (Vouzain-sur-Loire)	1 512	1 524	4 290	35.52
Orchaise (Valencisse)	484	763	1 145	66.64
Rilly sur Loire	102	108	585	18.46
Saint-Bôhaire	175	175	581	30.12
Saint-Cyr du Gault	44	49	471	10.40
Saint-Denis-sur-Loire	446	450	1 167	38.56
Saint-Etienne-des-Guérets			203	0.00
Saint-Gervais-la-Forêt	1 683	1 750	3 375	51.85
Saint-Lubin-en-Vergonnois	236	244	987	24.72
Saint-Sulpice-de-Pommeray	822	828	1 616	51.24
Sambin	333	335	1 208	27.73
Santenay	64	70	567	12.36
Sellac (Valloire-sur-Clisse)			243	0.00
Seur	220	181	571	31.70
Valaire	18	19	226	8.41
Vauves (Vouzain-sur-Loire)	94	96	304	31.58
Villebarou	1 066	1 061	2 177	48.74
Villefrancœur	190	188	674	27.89
Villebon	297	301	914	32.93
Vineuil	3 672	3 672	7 369	49.83
TOTAL	35 982	36 846	92 297.00	39.92 %

2. Indicateur de Performance P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers

Finalité :

L'indicateur mesure un nombre d'événements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisances, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

Il n'y a eu aucune demande d'indemnisation en 2020

Nombre de demande d'indemnisation : 0

Nombre d'habitants desservis 2020 : 92 297

Taux de débordement : nombre de demande d'indemnisation/nombre d'habitants desservis*1000 = 0

3. Indicateur de Performance P202.2 B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Finalité :

Evaluer le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et suivre leur évolution.

Cet indicateur correspond à un indice allant de 0 à 120 attribué selon trois niveaux d'informations (**A, B et C**).

- La partie **A** (0, 10 ou 15 points) permet d'apprécier le niveau de connaissance de plans du réseau de collecte :
 - 10 points pour l'existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées (y compris localisation des ouvrages annexes) et des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement
 - 5 points pour la définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour.
- Si la partie A dispose de 15 points, ajout de points de la partie **B** :
 - 10 points supplémentaires pour l'existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage... ainsi que la précision des informations cartographiques prévues au V de l'article R 554-23 du code de l'environnement pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux
 - + 1 à 5 points lorsque les informations sur les diamètres sont renseignés à plus de 60 %
 - 10 points supplémentaires si l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose pour la moitié au moins du linéaire total des réseaux.
 - +1 à 5 points suivant l'existence de dates ou périodes de pose sur plus de 50 % du linéaire
- Si les parties A et B totalisent au moins 40 points, ajouts de points de la partie **C** :
 - +10 points si altimétrie mentionnée pour la moitié au moins du linéaire total. + 1 à 5 points si plus de la moitié est renseignée.
 - +10 points pour la localisation et la description des ouvrages annexes
 - +10 points pour l'existence et la mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques sur les ouvrages et collecte et de transport
 - +10 points si l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon
 - +10 points s'il existe un programme pluriannuel d'enquête sur le réseau
 - +10 points s'il y a un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation.

Depuis 2016, le géoréférencement est terminé sur l'ancien périmètre hors zones en délégation de service public. Le géoréférencement des réseaux de Blois a été réalisé dans le cadre de l'avenant n°8. Une recherche de l'âge des canalisations est en cours sur l'ancien périmètre, par un système de requêtes liées aux plans de récolement scannés.

Pour ce qui concerne le nouveau périmètre, le géoréférencement est en cours assorti de l'évaluation de la date de pose, pour répondre à l'évolution réglementaire (nouvelle façon de calculer l'indice de connaissance).

Origine des données :

Les communes de **Monteaux** et **Chouzy**, sont gérées par contrat d'affermage. Ces contrats comprennent la mise à jour des réseaux de ces communes une fois par an. Ces mises à jour sont transmises au chargé de mission S.I.G. d'Agglopolys.

Pour les communes gérées en régie, les réseaux peuvent être consultés sur le SIG d'Agglopolys et proviennent de plans de recollement ou des plans des réseaux des communes, les mises à jour des réseaux sont effectuées par l'agent S.I.G. du service assainissement sur le logiciel ARCGIS.

Les données d'interventions sur les réseaux, d'enquêtes et d'auscultations des réseaux, de localisation et d'identification des interventions, sont gérées par l'agent réseau du service assainissement sur tableur Excel.

	nb abonnés assujettis	nb abonnés potentiels	Taux de desserte (%)	AC P202.2 patrimoine															
Communes	AC P201,1 taux de desserte			A	B			C							Note A+B	TOTAL		longueur de réseau (km)	
				existence d'un plan et mise à jour/15	catégorie de l'ouvrage et précision diamètre et matériaux , y compris mise à jour/15	date ou période de pose/15	Altimétrie/15	localisation ouvrages annexes/10	inventaire électromécani- que/10	nombre de branchements par trônçons/10	localisation interventions et travaux (curage...)/10	programme d'enquête/10	programme de réhabilitation/10	Valeur	Note 2020	Note 2020 sans seuil		Note pondérée par la longueur de réseau	
Averdon	224	1019	22	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	6,77	744,41	
Blois	12 321	22558	55	15	14	0	0	0	0	0	10	10	10	29	29	59	221,44	6421,69	
Candé-sur- Beuvron	711	1820	39	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	0	110	17,87	0,00	
Cellettes	1 091	2903	38	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	26,74	2941,07	
Chailles	1 227	3125	39	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	29	110	30,49	884,10	
Chambon sur Cisse (Valencisse)	265	1212	22	15	15	0	15	10	0	0	10	10	10	30	110	85	5,24	576,85	
Champigny en Beauce	256	924	28	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	110	100	4,57	502,51	
La Chapelle Vendômoise	205	1057	19	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	110	100	4,96	545,10	
Chaumont sur Loire	560	1426	39	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	30	100	14,64	439,35	
La-Chaussée-Saint-Victor	1 755	3725	47	15	15	15	0	10	10	0	10	10	10	45	100	95	39,10	3910,16	
Cheverny	177	1441	12	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	100	110	6,70	669,78	
Chitenay	398	1270	31	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	100	110	13,01	1300,51	
Chouzy sur Cisse (Valloire-sur- Cisse)	741	2556	29	15	15	15	15	10	0	0	0	10	10	45	95	90	15,47	1469,84	
Cormery	440	1802	24	15	15	14	15	10	10	0	10	10	10	44	110	109	13,80	1517,86	
Coulanges (Valoire-sur-Cisse)	0	480	0											0	SPANC	SPANC	0,00		
Cour-Cheverny	1 061	3640	29	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	26,46	2910,98	
Fossé	541	1456	37	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	17,26	1898,38	
Francay	91	421	22	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	3,33	332,74	
Herbault	583	1398	42	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	12,43	1242,90	
Lancôme	0	246	0											0	SPANC	SPANC	0,00		
Landes le Gaulois	235	961	24	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	7,29	729,04	
Marolles	315	831	38	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	8,01	880,62	
Menars	305	673	45	15	0	0	0	10	10	0	0	10	10	15	15	55	7,13	106,90	
Mesland	149	997	15	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	4,27	427,32	
Monteaux (Valencisse) voir Monteaux	0	1120	0	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	13,05	1305,17	
Monteaux	360	1262	29	15	15	15	15	10	0	0	0	10	10	45	90	90	9,59	863,52	
Monthou-sur- Bievre	286	1129	25	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	11,56	1271,37	
Les Montils	737	2172	34	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	19,00	2090,09	
Onzain (Veuzain-sur-Loire)	1 524	4290	36	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	29,44	2944,49	
Orchaise (Valencisse)	763	1145	67	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	12,96	1296,13	
Rilly sur Loire	108	585	18	15	15	15	15	10	0	0	10	10	10	45	100	100	2,86	285,56	
Saint-Bohaire	175	581	30	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	5,31	584,16	
Saint Cyr du Gault	49	471	10											0	SPANC	SPANC	1,16		
Saint-Denis-sur-Loire	450	1167	39	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	13,60	1496,06	
Saint Etienne des Guérets	0	203	0											0	SPANC	0	0,00		
Saint-Gervais- la-Forêt	1 750	3375	52	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	26,50	2915,06	
Saint-Lubin-en-Vergonnois	244	987	25	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	5,50	605,23	
Saint-Sulpice- de-Pommeray	828	1616	51	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	16,15	1776,62	
Sambin	335	1208	28	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	10,98	1207,79	
Santenay	70	567	12	15	25	0	40	0	0	0	10	10	10	40	0	110	2,18	0,00	
Seillac (Valoire-sur-Cisse)	0	243	0											0	SPANC	0	0,00		
Seur	181	571	32	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	5,40	593,69	
Valaire	19	226	8	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	0,63	68,77	
Veuves (Veuzain-sur-Loire)	96	304	32	15	15	15	15	10	0	0	0	10	10	45	90	90	1,96	176,21	
Villebarou	1 061	2177	49	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	23,72	2609,48	
Villefrancoeur	188	674	28	15	0	0	40	0	0	0	10	10	10	15	15	85	7,60	114,05	
Villerbon	301	914	33	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	11,09	1220,10	
Vineuil	3 672	7369	50	15	15	15	15	10	10	0	10	10	10	45	110	110	59,89	6587,42	
TOTAL	36 848	92297	40 %											45	110	110	797,09		

Moyenne pondérée

76

4. Indicateur de Performance P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 Km de réseau

Finalité :

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Agglopolys est constitué de 43 communes. Les communes de **Chouzy sur Cisse et Monteaux**, sont gérées par contrat d'affermage. Les données relatives aux abonnés desservis, sont extraites des rapports des délégataires. Les autres communes, sont gérées directement par le pôle réseau d'Agglopolys.

Il y a 73 points noirs en 2020, soit 73 / 797,09 km = 9,16 %.

5. Indicateur de Performance P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

Finalité :

Cet indicateur mesure le niveau d'investissement du service dans la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement, en temps sec et en temps de pluie (hors pluies exceptionnelles). Au regard de la réglementation, le réseau de Blois est celui qui est surveillé avec le plus d'attention. Cet indice est calculé pour le réseau de Blois, ci dessous :

P255.3

INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Détail de l'indice	OUI	NON	RESULTAT
A - Eléments communs à tous les types de réseaux			
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20	0	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	10	0	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20	0	0
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	30	0	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	10	0	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0	10
B - Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10	0	0
C - Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10	0	10
SOMME DE L'INDICE	Note sur 120		90

6. Indicateur de Performance D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Finalité :

Indicateur descriptif du service qui permet d'apprécier le degré de maîtrise des déversements d'eaux usées non domestiques dans le réseau de collecte.

Définition :

Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L 1331-10 du code de la santé publique.⁴

Le nombre d'arrêtés d'autorisation est égal à 34.

Communes	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents industriels			Communes	Nombre d'arrêtés d'autorisation D202.0	Nombre de conventions de rejet	Conventions en cours d'élaboration ou substitution
	Nombre d'arrêtés d'autorisation D202.0	Nombre de conventions de rejet	Conventions en cours d'élaboration ou substitution				
Averdon	0	0	0	Menars	1	0	0
Blois	10	7	0	Mesland	0	0	0
Candé-sur-Beuvron	0	0	0	Molineuf (Valencisse) voir	0	0	0
Cellettes	0	0	0	Monteaux	0	0	0
Chailles	0	0	0	Monthou-sur-Bievre	0	0	0
Chambon sur Cisse (Valencisse)	0	0	0	Les Montils	0	0	0
Champigny en Beauce	0	0	0	Onzain (Veuzain-sur-Loire)	0	0	0
La Chapelle Vendômoise	0	0	0	Orchaise (Valencisse)	0	0	0
Chaumont sur Loire	1	0	0	Rilly sur Loire	1	0	0
La-Chaussée-Saint-Victor	5	3	2	Saint-Bohaire	0	0	0
Cheverny	0	0	0	Saint-Cyr du Gault	0	0	0
Chitenay	0	0	0	Saint-Denis-sur-Loire	0	0	0
Chouzy sur Cisse (Valloire-sur-Cisse)	1	1	0	Saint-Etienne des Guérets	0	0	0
Cormery	0	0	1	Saint-Cervais-la-Forêt	0	0	0
Coulanges (Valloire-sur-)	0	0	0	Saint-Lubin-en-Vergonnois	0	0	0
Cour-Cheverny	2	1	0	Saint-Sulpice-de-Pommeray	0	0	0
Fossé	3	2	0	Sambin	0	0	0
Francay	0	0	0	Santenay	0	0	0
Herbault	0	0	0	Seillac (Valloire-sur-Cisse)	0	0	0
Lancôme	0	0	0	Seur	0	0	0
Landes le Gaulois	0	0	0	Valaire	0	0	0
Marolles	0	0	0	Veuves (Veuzain-sur-Loire)	0	0	0
				Villebarou	3	2	0
				Villefrancoeur	0	0	0
				Villerbon	0	0	0
				Vineuil	7	6	0
				TOTAL	34	22	3

7. Indicateur de Performance P258.1 : Taux de réclamation

Cet indicateur a été mis en place de manière à évaluer le niveau d'insatisfaction des abonnés au service d'assainissement collectif sur une année N.

Établi à partir du nombre de réclamations écrites enregistrées par le service, cet indicateur se définit comme suit :

$$\frac{\text{Nombre de réclamations écrites} \times 1\,000}{\text{Nombre d'abonnés}}$$

Nombre de réclamations 2020 enregistrées	Nombre d'abonnés	Indicateur de performance *
21	36 848	0,57/ 1000 abonnés

La plupart de ces réclamations concernent des problèmes de remontée, débordement, obstruction de collecteur, odeurs.

Nota : cet indicateur ne rend pas compte des appels téléphoniques ; il ne représente donc qu'une petite partie des réclamations clients.